

L'industrie veut resserrer le contrôle de la qualité

par Nathalie Vallerand . Les Affaires . 13-10-2012

La classification des spas est une lutte qu'entend mener la nouvelle Association québécoise des spas (AQS), née en mai dernier, qui regroupe une quarantaine de membres. «Des commerces prétendent être des spas alors qu'ils n'en sont pas, déplore Lucie Brosseau, sa présidente-directrice générale. Il faut remettre de l'ordre dans tout ça afin que les consommateurs sachent à quoi s'en tenir.»

L'industrie souhaite un système semblable à ceux des hôtels et des gîtes. «Pour nous, ce pourrait être des gouttes d'eau», avance Mme Brosseau, qui affirme avoir l'écoute du ministère du Tourisme, mais encore aucun engagement formel.

Un premier pas a été franchi avec la publication en 2011 d'une norme spa élaborée en collaboration avec le Bureau de normalisation du Québec. Ce document traite aussi bien de la qualité de l'eau que de la formation du personnel, de la dimension des salles de soins, de la confidentialité des dossiers et du nettoyage des bassins.

Le hic ? La norme est d'application volontaire. «S'il y avait un jour un système de classification, elle servirait de base», soutient Mme Brosseau. En attendant, elle souhaite que les spas l'utilisent comme référence pour assurer un niveau de qualité acceptable. Les membres de l'Alliance des Spas Relais santé, cependant, ont déjà leur propre norme, encore plus sévère que celle du BNQ.

L'industrie entend aussi faire des pressions auprès du ministère de l'Environnement, responsable de la loi sur les bassins d'eau, pour qu'il y ait des visites de contrôle aléatoires. Actuellement, les propriétaires de bassins procèdent eux-mêmes à l'échantillonnage de l'eau.

La formation est un autre cheval de bataille. «Il n'y a aucun cours en gestion de spa au Québec», dit Mme Brosseau, qui travaille sur ce dossier depuis trois ans. «C'est une lacune, car les spas font face à des défis qui leur sont propres.» Un premier projet est cependant sur le point d'aboutir. Le Cégep de Saint-Jérôme offrira sous peu une attestation d'études collégiales (AEC) en supervision de spa. L'UQAM prépare aussi un cours en gestion de spa qui s'inscrirait dans l'un de ses programmes existants.